

CIRCULAIRE N°4

Jeudi 8 novembre 2007

**SOMMAIRE**

P. 1

› L'académie au quotidien : personnels en voie de disparition

› Rions un peu : à quand les nouvelles "marraines" ?

P. 2

› Toutes les raisons de faire grève le 20 novembre

L'académie au Quotidien**Des personnels disparaissent de nos établissements !**

En juin 2007, l'Etat a annoncé le non renouvellement des CAE (contrats d'accompagnement à l'emploi) recrutés dans le cadre de la loi Borloo de cohésion sociale pour des missions de surveillance, d'entretien, de maintenance ou d'administration. Une fois de plus, les précaires sont les premières victimes des restrictions budgétaires.

De nombreux CAE voient leur contrat, arrivé à terme, non renouvelé. Cette situation est intolérable pour ces salariés « jetés » à la rue, sans qu'aucune formation ne leur ait été dispensée. Nous l'avons dénoncé en appelant à refuser leur recrutement lors en CA et en nous battant pour des postes de titulaires.

Pour les établissements, c'est autant de personnels nécessaires à leur bon fonctionnement qui disparaissent (2 contrats supprimés au clg G. Philippe d'Hénin-Beaumont, 3 sur 7 au lycée Montebello de Lille...). Leurs missions (gestion des absences, surveillance des élèves dans la cour, à la cantine, entretien des locaux, organisation administrative ...) ne seront plus effectuées ou seront à assumer par les autres personnels, qui travailleront plus sans gagner plus !

L'Etat nie ses responsabilités en réduisant le nombre de personnels ayant en charge la vie scolaire et l'administration, deux domaines relevant de son entière responsabilité. En ce qui concerne la suppression des CAE chargés de l'entretien et de la maintenance, l'Etat reporte la charge sur les collectivités territoriales, danger que nous avons dénoncé au moment de la loi de décentralisation. Les collectivités territoriales qui avaient accepté, parfois avec empressement, la décentralisation, se retrouvent dans une impasse : aggravation de la précarité (au lieu de recruter des personnels qualifiés sur des postes stables) doublée d'une augmentation de la fiscalité locale et de l'endettement pour faire face à des dépenses croissantes. Deux dangers se profilent : la création de brigades de personnels TOS (qui ne seraient plus à demeure dans les établissements) et l'externalisation des missions (= recours au privé). Cette situation rend plus urgente encore un bilan objectif et complet de la décentralisation.

Il est urgent de faire le point dans chaque établissement, lors du Conseil d'administration de novembre par exemple, sur le nombre de CAE non renouvelés et de mesurer les fonctions qui ne sont plus correctement assurées. La grève du 20 novembre est une des actions pour exiger de l'Etat et des collectivités territoriales qu'ils assument leurs responsabilités en créant les postes de titulaires nécessaires et le recrutement des personnels qualifiés en nombre suffisant.

« Nos amis les journalistes »

« Zebda (*Le Chant des partisans*), Téléphone (*Un autre monde*) et tous les autres grands classiques des cortèges populaires - avec les oignons frits, c'est vrai... - hurlent dans des sons poussés plus haut, pour tenter d'entraîner une clameur, ou au moins un cri, mais on sent que la foule hésite ».

Eric Dussart, *La Voix du Nord*, 19 octobre 2007

140**Records d'excès à l'Elysée :**

Entre le divorce le plus rapide de France, et l'aller-retour le plus médiatique à N'djamena sans expulsés ligotés, notre président s'est vu octroyer l'augmentation de salaire la plus spectaculaire de France : 140 %.

Et dire que certains ont cru que le bouclier fiscal, c'était seulement pour les amis du président...

Sur notre site : www.lille.snes.edu

- ✓ Communiqué de presse des fédérations de l'Education : tous en grève le 20 novembre (+ liste des bus pour se rendre à la manifestation)
- ✓ La liste des réunions "mutations inter" organisées par le SNES
- ✓ Motion / Pétition sur le non - renouvellement des CAE
- ✓ Compte rendu du CTP du 9 novembre

La France encore prise en otage

Colloghan

Rions un peu...

Les élèves de l'académie de Lille sont particulièrement choyés. Non seulement par un taux d'encadrement excellent, des créations de postes par centaines et une profusion d'options rares, mais aussi en tant que jeunes Français.

Pour les lycéens, il y a eu Guy Môquet : Journée nationale, cérémonies, commémorations. De quoi sentir le vent de l'histoire ébouriffer leurs juvéniles chevelures et leurs acnéiques visages. Les écoliers n'ont pas été oubliés, comme en témoigne une initiative récente de l'Inspecteur d'académie du Nord. Celui-ci vient d'inviter les écoles à participer à l'action d'une association, en

faisant réaliser par les enfants des dessins destinés aux soldats français engagés sur des terrains extérieurs.

Pour les collégiens - seuls élèves, à l'heure qu'il est, lésés dans l'expression de leur légitime sentiment patriotique -, plusieurs initiatives sont à l'étude. A l'image des marraines de guerre de la Première Guerre mondiale, les lauréats des bourses au mérite du brevet auraient une marraine d'étude parmi lesquelles Christine Boutin, Rachida Dati, Christine Lagarde. Et pour les lauréats sans papiers, le parrain serait Brice Hortefeux.

Patriotisme scolaire**Calendrier**

Professionnel	Syndical
23 novembre au 11 décembre (midi) : saisie des vœux inter (mutations). 15 décembre : renouvellement des demandes de disponibilité, et de temps partiel.	Vendredi 16 novembre : Forum FSU « le décrochage scolaire ». Lundi 19 novembre: stage vie syndicale. Mardi 20 novembre: GREVE et manifestation Lundi 3 décembre: stage STI . Vendredi 7 décembre: stage personnels de surveillance. Mardi 11 décembre: stage CPE.

Toutes les raisons de faire grève...

GREVE mardi 20 novembre

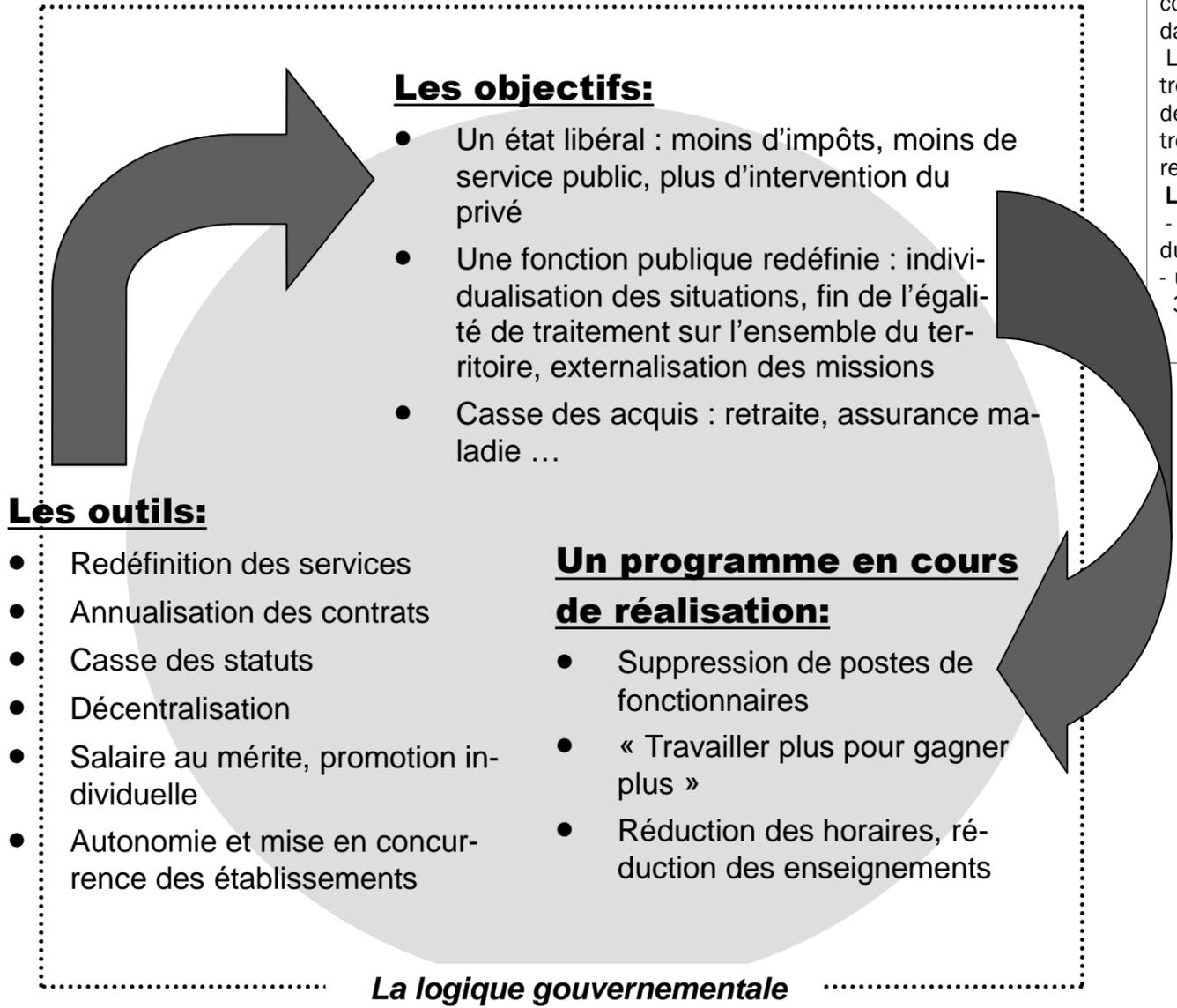
**Manifestation à 14 H
Porte de Paris, à Lille**

Les salaires : l'escalator infernal

Placez vous sur un escalier roulant et restez immobile : vous montez. (Si !)
Retournez- vous maintenant et avancez doucement, en descendant les marches une à une : vous aurez alors le sentiment de faire du « sur-place ». Si vous accélérez légèrement votre allure, vous commencez alors à redescendre. Remplacez maintenant « l'escalier qui monte » par « l'indice du coût de la vie » et « vous » par « votre salaire ». Et vous comprendrez alors pourquoi :
En 1981, un enseignant en début de carrière gagnait 2.07 fois le SMIC ; il ne gagne plus aujourd'hui que 1.25 fois le SMIC.
Le pouvoir d'achat du traitement au 11^{ème} échelon correspond à celui du 9^{ème} échelon d'il y a 25 ans.

La question des salaires est devenue centrale pour nos professions. Même le ministre en convient. Mais son leitmotiv est « heures supplémentaires ». Grâce à elles, ceux qui le pourront amélioreront leur pouvoir d'achat. Tant pis pour les autres ! (un certifié au 10^{ème} échelon devrait tout de même faire 4,5 HSA pour compenser la baisse de son pouvoir d'achat depuis 1981).
Nous contestons cette manière de voir : seule une augmentation des salaires permet de prendre en compte la situation de tous les personnels (au moins 6% d'augmentation du point d'indice dans un premier temps, pour rattraper le retard accumulé depuis 2000), avec une indexation des salaires et des pensions sur un indice véritable des prix (pour garantir la stabilité du pouvoir d'achat).

**Un salaire décent,
c'est un salaire qui augmente !**



Les objectifs:

- Un état libéral : moins d'impôts, moins de service public, plus d'intervention du privé
- Une fonction publique redéfinie : individualisation des situations, fin de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, externalisation des missions
- Casse des acquis : retraite, assurance maladie ...

Un programme en cours de réalisation:

- Suppression de postes de fonctionnaires
- « Travailler plus pour gagner plus »
- Réduction des horaires, réduction des enseignements

Les outils:

- Redéfinition des services
- Annualisation des contrats
- Casse des statuts
- Décentralisation
- Salaire au mérite, promotion individuelle
- Autonomie et mise en concurrence des établissements

La logique gouvernementale

Les retraites dans le collimateur

Prétextant l'équité, le gouvernement veut contraindre les salariés au niveaulement par le bas des régimes de retraite.
Après la dégradation des retraites des salariés du secteur privé lors de la réforme Balladur de 1993, la réforme Fillon 2003 a amplifié la dégradation en imposant 40 ans de cotisation pour les fonctionnaires, en instituant une décote pour tous, en s'acharnant particulièrement sur les carrières discontinues et les temps partiels (les femmes étant par ce biais les plus touchées).
Sans concertation, Fillon programme un nouvel allongement de la durée de cotisations d'ici 2012 (41 ans). Qui pourra prétendre à une retraite complète dans ces conditions ?
Le gouvernement entretient un climat de catastrophisme savamment orchestré pour dissimuler ses buts : faire baisser les pensions et réduire le système des retraites par répartition à la portion congrue. Dans le même temps, le patronat continue à se débarrasser des travailleurs bien avant 60 ans (l'âge de la retraite a même baissé dans le privé depuis 2003).
Le SNES et la FSU revendiquent :
- le maintien d'un système de retraites par répartition. A l'exclusion et l'individualisation, nous opposons le choix d'une société solidaire !
- une retraite complète (75 % du meilleur salaire), à 60 ans, pour tous après 37.5 années de cotisation, public comme privé (retrait des réformes Balladur et Fillon).

L'école de Fillon - Darcozy

Si l'on fait le choix d'une société individualiste, à deux vitesses, sans solidarité, où seuls s'en sortiraient les plus « méritants », les « meilleurs » élèves, on peut effectivement se contenter de dispenser « le socle commun » à certains. On peut alors accepter de réduire au minimum les heures de cours et de rompre avec une conception nationale de l'éducation en donnant davantage d'autonomie aux établissements.
Comme ses prédécesseurs, le gouvernement veut diminuer les horaires et prétend compenser en mettant en place de l'accompagnement éducatif, du soutien, des PPRE etc. C'est la porte ouverte à tous les bricolages et aux inégalités entre ceux qui auront réussi à obtenir un établissement favorisé (où l'offre de formation serait plus riche) et les autres... La suppression de la carte scolaire s'inscrit pleinement dans ce schéma.

Supprimer les postes : seulement pour économiser ?

Tout budget correspond à un choix politique et idéologique. L'Etat n'est pas en faillite puisqu'il peut faire des cadeaux fiscaux ; mais le gouvernement a choisi de supprimer 70 000 postes dans la fonction publique durant sa législature et cela commence cette année par la suppression de 11 200 postes dans l'Education nationale (8040 postes d'enseignants en moins dans le second degré et 3000 postes en moins au concours).
1500 postes pourraient être supprimés à la rentrée prochaine dans notre académie, à mettre en comparaison avec les 738 postes supprimés à la rentrée 2007, et leur cortège de compléments de service, de hausse des effectifs par classe... Cela ne pourra pas se faire sans des transformations en profondeur de notre métier : statuts, horaires des élèves, révision à la baisse de la qualité de nos missions. C'est précisément cela que vise le gouvernement en s'attaquant au budget.

Un contrat à la place du statut ?

Le projet gouvernemental vise à passer d'une Fonction publique de statut à une Fonction publique de contrat. L'existence du statut de la Fonction publique n'est pas le carcan que dénoncent le gouvernement et les médias, mais le garant de l'indépendance du fonctionnaire face aux diverses pressions (supérieurs hiérarchiques, associations, élus locaux) ; il est la condition essentielle à l'exercice du service public.
Les statuts doivent être améliorés pour rester le cadre dans lequel s'inscrit l'ensemble des métiers de la Fonction publique.